



POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE

La présente Politique d'utilisation acceptable (la « **Politique d'utilisation acceptable** ») fait partie du Contrat d'abonnement conclu entre l'Abonné et iCIMS, Inc. (le « **Contrat** »). En cas de conflit entre la présente Politique d'utilisation acceptable et le Contrat, sauf disposition contraire expresse, le Contrat prévaut. Tous les termes commençant par une majuscule non définis aux présentes ont la signification qui leur est attribuée dans le Contrat d'abonnement alors en vigueur disponible à l'adresse <https://icims.com/gc/>.

1. Utilisation appropriée

L'Abonné s'engage à respecter la présente Politique d'utilisation acceptable, le Contrat et toute la Documentation et devra s'assurer que ses Utilisateurs le fassent également. iCIMS peut refuser à l'Abonné ou à tout Utilisateur l'utilisation de l'Abonnement tel que requis par iCIMS pour exercer ses droits et obligations en vertu de la présente Politique d'utilisation acceptable ou du Contrat. iCIMS déploiera tous les efforts commercialement raisonnables pour notifier au préalable à l'Abonné tout refus d'utilisation, si cela est possible et ne porte pas préjudice aux intérêts commerciaux légitimes d'iCIMS et de ses Affiliés. iCIMS ne sera pas responsable de l'utilisation de l'Abonnement par l'Abonné, ses Affiliés ou ses Utilisateurs qui violerait les termes de la présente Politique d'Utilisation Acceptable.

2. Restrictions

L'Abonné comprend, reconnaît et convient qu'il s'interdit, sauf disposition contraire du Contrat d'Abonnement ou accord exprès et écrit d'iCIMS, de : (i) copier ou reproduire tout Abonnement sous quelque forme ou support que ce soit ; (ii) modifier, procéder à une ingénierie inverse, décompiler, adapter, restructurer, réarranger, réorganiser, recompiler, reformater, créer des œuvres dérivées, modifier ou ajouter à tout Abonnement ou tenter de reconstruire ou de découvrir tout code source ou algorithme de l'Abonnement, ou toute partie de celui-ci, par quelque moyen que ce soit ; (iii) supprimer tout droit d'auteur, droits de propriété, ou légendes restrictives, ou contourner ou désactiver toute protection mise en place contre l'utilisation non autorisée de l'Abonnement et/ou des données de tiers ; (iv) supprimer les légendes et mentions d'iCIMS ou de son Affilié ou de ses concédants de licence sur toute copie, adaptation et remaniement autorisés de l'Abonnement (ou toute partie de celui-ci) ; (v) fournir, ou mettre autrement à la disposition de tiers l'Abonnement ; (vi) ne pas prendre les mesures appropriées auprès de ses salariés, agents et sous-traitants, par accord ou autrement, nécessaires au respect de ses obligations en vertu de la présente Politique d'utilisation acceptable ou du Contrat concernant l'utilisation, la reproduction, la protection et la sécurité de l'Abonnement et/ou des Données de l'Abonné ; (vii) participer à toute utilisation, y compris la copie, la modification, la redistribution, la publication, l'affichage, l'exécution ou la retransmission, de toute partie de tout Abonnement, qui n'est pas expressément autorisée par le présent Contrat, sans le consentement écrit préalable d'iCIMS, ledit consentement d'iCIMS pouvant être accordé ou refusé à son entière et absolue discrétion ; (viii) (viii) utiliser dans l'Abonnement tout robot, moteur de balayage, dispositif automatique ou technologie pour agir comme un utilisateur sans tête capable d'exécuter des automatisations en utilisant les mêmes interactions et interface qu'un humain ; (ix) utiliser l'Abonnement pour envoyer des messages qui violent les lois, règles et règlements applicables ; ou (x) utiliser l'Abonnement pour collecter, traiter ou stocker des Données à Caractère Personnel de l'Abonné (telles que définies dans l'Addendum sur le Traitement des Données) relatives aux mineurs en violation des lois, règles et règlements applicables. iCIMS, à sa seule discrétion, peut supprimer et/ou retirer toute Donnée de l'Abonné utilisée dans le cadre de l'Abonnement qui viole les conditions de la présente Politique d'Utilisation Acceptable.

3. Utilisations interdites

L'Abonné comprend, reconnaît et convient qu'il n'utilisera pas un Abonnement pour sciemment : (i) usurper l'identité de toute personne ou entité ou faire de fausses affirmations ou déclarer de fausses affiliations avec toute personne ou entité ; (ii) intercepter toute donnée non destinée à l'Abonné ou à ses Utilisateurs ; (iii) effectuer tout piratage (éthique ou d'autre nature), y compris l'évaluation, le balayage ou le test (ou tenter de faire l'un quelconque des éléments précités), les charges, la pénétration, la sécurité technique ou autre vulnérabilité de l'Abonnement ou enfreindre autrement des mesures de sécurité ou d'authentification. L'Abonné convient qu'il n'utilisera aucun Abonnement pour uploader, poster, envoyer par e-mail, transmettre, stocker, distribuer ou autrement mettre à disposition sciemment : (a) tout contenu, ou participer à un comportement, une action ou une conduite illicite, nuisible, mensonger(ère), menaçant(e), abusif(ve), intimidant(e), délictuel(le), diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux(se), frauduleux(se), trompeur(se), illégal(le), portant atteinte à la vie privée d'autrui, haineux(se), raciste, ou autrement répréhensible ; (b) tout message non sollicité ou non autorisé (comme indiqué plus en détail à la section 7 ci-dessous) ; (c) toute Donnée de l'Abonné, ou fournir autrement tous documents ou ressources matérielles (ou pour cacher ou dissimuler la nature, l'emplacement, la source ou la propriété des documents ou des ressources matérielles), à toute personne ou organisation désignée par le gouvernement des États-Unis comme un terroriste étranger en vertu de l'article 219 de la Loi américaine sur l'immigration et la nationalité ou autrement en violation de toute restriction à l'exportation américaine ; (d) une bombe à retardement, un ver, un virus, un malware, un ransomware, un verrouillage, un dispositif de blocage, ou tout autre composant logiciel similaire ou information stockée sous forme électronique dont l'objectif est de : (1) endommager, détruire,

altérer ou nuire au fonctionnement de l'Abonnement ou de tout logiciel, matériel ou service dans le cadre duquel l'Abonnement est utilisé ; ou (2) révéler, endommager ou altérer toute Donnée de l'Abonné, ou tout autre logiciel, matériel ou information de ou relatif(ve) à une autre personne ou entité ; ou (e) toute Donnée de l'Abonné incorrecte ou trompeuse.

4. Limitations

Sauf disposition contraire du Bon de commande et/ou du Cahier des charges applicable, l'Abonné comprend et reconnaît qu'iCIMS peut définir, tel que décrit dans sa Documentation technique, de l'utilisateur ou toute autre limite concernant la conduite de l'Abonné, de son Affilié ou Utilisateur dans l'utilisation des Données de l'Abonné, l'utilisation ou l'accès à l'Abonnement (ou toute partie de celui-ci). iCIMS devra fournir à l'Abonné une notification commercialement raisonnable (qui, aux fins de la présente Section portant sur les Limitations, peut inclure toute notification par la mise à jour de la Documentation conformément au Contrat) concernant ces nouvelles pratiques ou limites aux abonnements spécifiques (c'est-à-dire le(s) produit(s), l'offre, le(s) portail(s), le(s) module(s), le(s) article(s) auxquels ces nouvelles pratiques ou limites se rapportent) (« **l'Abonnement Affecté** ») en vertu des présentes conditions. Si l'Abonné notifie par écrit à iCIMS toute opposition à une telle nouvelle pratique ou limite à l'Abonnement Affecté dans les quinze (15) jours suivant la notification d'iCIMS, cette nouvelle pratique ou cette nouvelle limite à l'Abonnement Affecté n'entrera pas en vigueur tant que l'Abonné et iCIMS n'auront pas trouvé un accord concernant ce changement, cette pratique ou cette limite à l'Abonnement Affecté. Si un accord ne peut être trouvé dans un délai de soixante (60) jours à compter de l'opposition de l'Abonné à cette notification, cette nouvelle pratique ou limite à l'Abonnement Affecté n'entrera pas en vigueur concernant l'Abonné pour le reste de la Durée d'abonnement, étant entendu qu'iCIMS pourra, à sa seule discrétion, résilier l'Abonnement Affecté pour convenance moyennant un préavis écrit de trente (30) jours adressé à l'Abonné, et le seul recours de l'Abonné pour une telle résiliation d'iCIMS est de recevoir le remboursement de tout montant prépayé mais inutilisé spécifique à l'Abonnement Affecté.

5. Utilisateurs désignés

L'Abonné s'assurera que seuls les Utilisateurs désignés accèdent ou utilisent l'Abonnement et que chaque Utilisateur désigné est une personne unique. L'utilisation d'une interface utilisateur intermédiaire, d'un portail ou d'une page non fourni(e) par iCIMS pour regrouper les données, informations ou actions de plusieurs personnes ou utilisateurs dans les Programmes sera considérée comme des Utilisateurs désignés séparément dans le cadre du présent Contrat. En outre, le partage de noms d'utilisateur et/ou de mots de passe pour accéder à l'Abonnement est interdit et l'Abonné sera responsable de l'utilisation abusive par ses Utilisateurs de tout nom d'utilisateur ou mot de passe pour accéder à l'Abonnement.

6. Consentements et autorisations

L'Abonné comprend, reconnaît et convient que : (i) iCIMS n'est pas une entité visée ou une entreprise associée aux fins de l'*U.S. Health Insurance Portability and Accountability Act* de 1996 (« HIPAA ») et des règlements promulgués en vertu de celui-ci ; et (ii) l'Abonné s'engage à ne pas utiliser, et devra s'assurer que les Utilisateurs n'utilisent pas, l'Abonnement pour soumettre, télécharger, traiter ou stocker des informations relatives à la santé, comme base de toute décision relative à la santé, ou dans le cadre de l'exécution de fonctions ou d'activités liées aux soins de santé nécessitant la divulgation, le traitement ou le stockage de toute information relative à la santé. En outre, l'Abonné est seul responsable de la fixation de la forme et de la fourniture ou de l'obtention de tout avis, consentement et/ou autorisation, le cas échéant, requis par toute loi ou réglementation applicable relativement à la collecte, l'utilisation, la divulgation, le transfert ou tout autre traitement des Données de l'Abonné ou l'accès à celles-ci.

7. Respect des e-mails

L'Abonné se conformera à ce qui suit lors de l'envoi d'e-mails par le biais de l'Abonnement : (i) n'utiliser que les listes d'e-mails marketing autorisées (c.-à-d. les listes dans lesquelles chaque destinataire a expressément accepté de recevoir des e-mails de l'Abonné en confirmant accepter de recevoir ces e-mails) ; (ii) inclure toujours un mécanisme de « désinscription » actif dans chaque e-mail qui permet au destinataire de se désinscrire d'une liste de diffusion, sauf disposition contraire de la loi applicable ; (iii) se conformer à toutes les demandes des destinataires demandant à être retirés des listes de diffusion dans les dix (10) jours suivant la réception de la demande ou dans le délai approprié en vertu de la loi applicable ; (iv) maintenir, publier et respecter une politique de confidentialité qui répond à toutes les exigences légales applicables, que l'Abonné contrôle ou non l'envoi des e-mails ; et (v) inclure dans chaque e-mail : (a) un lien vers une politique de confidentialité alors en vigueur applicable à cet e-mail, et (b) une adresse postale physique valide ou un lien vers ces informations. Dans le cadre de l'utilisation de l'Abonnement, l'Abonné ne devra pas : (1) envoyer des e-mails aux adresses obtenues à partir de listes d'e-mails achetées ou louées ; (2) utiliser des adresses e-mail, noms de domaine ou serveurs de messagerie tiers sans autorisation appropriée ; (3) envoyer régulièrement des e-mails à des adresses non spécifiques (par ex., webmaster@domain.com ou info@domain.com) ; (4) envoyer des e-mails qui donnent lieu à un nombre déraisonnable de spam ou à des plaintes similaires (même si les e-mails eux-mêmes ne sont pas des spam) ; (5) dissimuler l'origine ou l'objet de tout e-mail ou falsifier ou manipuler l'adresse du message d'origine, le sujet, l'entête ou les informations sur le parcours de transmission pour tout e-mail ; (6) envoyer des offres dans le but d'obtenir des renseignements personnels ou d'identifier des prospects pour des tiers ; (7) envoyer des « chaînes de courrier », « systèmes pyramidaux » ou d'autres types de messages qui encouragent le destinataire à transmettre le contenu à des étrangers ; (8)

envoyer à des listes d'adresses qui ont été générées par programme ou trouvées sur Internet ; (9) utiliser des pratiques d'envoi, ou avoir des taux globaux de diffusion des messages, qui peuvent avoir des effets négatifs ou nuire à l'Abonnement ; ou (10) importer, intégrer dans, toute liste de contacts ou toute autre liste similaire que vous pouvez avoir chargée dans l'Abonnement, l'une des informations suivantes : numéros de sécurité sociale, numéro d'assurance nationale, données de carte de crédit, mots de passe, identifiants de sécurité, numéros de compte bancaire, ou informations à caractère personnel sensibles, informations de santé ou financières de quelque nature que ce soit.

L'Abonné reconnaît et comprend que d'autres termes, conditions et politiques peuvent s'appliquer à son utilisation des Produits de Communication, comme indiqué plus en détail à la Section 8 (Fournisseurs de numéros de téléphone) ci-dessous.

8. Fournisseurs de numéros de téléphone (le cas échéant)

Certains Services de Communication (tels que définis dans l'[Addendum Communication](#)) peuvent permettre à l'Abonné d'envoyer des messages via un numéro de téléphone et/ou un code court à l'aide de SMS et d'autres méthodes. iCIMS engage des fournisseurs tiers pour fournir les numéros de téléphone et les codes courts que l'Abonné utilise pour communiquer via le Service de Communication applicable. Si l'Abonné choisit d'utiliser un Service de Communication comprenant un ou plusieurs numéros de téléphone ou codes courts, l'Abonné sera informé du fournisseur tiers qui lui fournira les numéros de téléphone et/ou les codes courts par le biais de sa page « Préférences utilisateur » de sa plateforme. Les fournisseurs actuellement utilisés, ainsi qu'un lien vers leurs modalités, conditions et politiques respectives sont les suivants :

- [Twilio](#)
- [Vonage](#)

L'Abonné comprend, reconnaît et convient que l'utilisation des numéros de téléphone et/ou des codes courts dans l'Abonnement doit être conforme aux lignes directrices énoncées par [la CTIA](#) (Cellular Telecommunications Industry Association), [la CWTA](#) (Association canadienne des télécommunications sans fil), [l'ETNO](#) (European Telecommunications Network Operators' Association), et [la GSMA](#) (Global System Mobile Association), selon le cas.

Si l'Abonné choisit de souscrire à un Service de Communication, l'Abonné reconnaît et convient qu'il est seul responsable du respect de toutes les modalités, conditions, directives et politiques des organisations énumérées ci-dessus, et tout autre organisme d'autorégulation similaire, selon le cas.